

LES MODES D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS : UN PROBLEME DE MAIRES ?

Communiqué du Laboratoire de l'égalité – 3 septembre 2014

La création de places d'accueil pour les jeunes enfants est une mesure essentielle pour permettre aux parents d'articuler au mieux leur activité professionnelle et leur vie privée, plus particulièrement pour les mères qui assument encore majoritairement la garde des enfants en bas-âge ou en dehors des temps scolaires. Les bénéfices sont tout aussi importants pour les enfants : alphabétisation, socialisation, prévention du handicap... L'investissement dans ces dispositifs favorise également le développement de l'emploi des personnels de la petite enfance et le maintien ou le retour dans l'emploi des femmes qui occupent aujourd'hui principalement ces postes.

Pourtant, seuls 52% des enfants de moins de 3 ans bénéficient d'une place d'accueil collectif, individuel ou en préscolarisation. La pénurie de places d'accueil de jeunes enfants est estimée, selon différents rapports d'évaluation, à environ 400 000 places. Les solutions d'accueil des jeunes enfants peuvent varier de 9 à 85 places pour 100 enfants selon les zones géographiques. Cette pénurie va à l'encontre du libre choix de mode d'accueil, et pénalise davantage encore les familles les plus modestes si elles n'obtiennent pas de place en crèche ou en préscolarisation, car les frais de garde individuelle sont plus élevés.

Cette situation a des incidences évidentes sur l'activité professionnelle des femmes. Elles sont de moins en moins présentes sur le marché du travail à mesure que le nombre d'enfants augmente, plus particulièrement lorsque ces enfants sont en bas-âge. De même, parmi les mères qui ont au moins un enfant de moins de 3 ans, 26% sont à temps partiel lorsqu'elles ont un seul enfant. Et ce taux monte à 45% lorsqu'elles en ont 2 et atteint même 56% lorsqu'elles en ont 3.

Dans la nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG) 2013-2017, signée entre l'Etat et la CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales), l'objectif est de créer 275 000 solutions d'accueil 0-3 ans en 5 ans : 100 000 au sein des structures collectives, 100 000 auprès des assistant-es maternel-les, 75 000 nouvelles places à l'école maternelle pour les enfants de 2-3 ans.

En 2013, il semblerait que les objectifs de la COG n'ont pas été atteints. Les chiffres de la préscolarisation sont en constante baisse depuis les années 2000 où le taux de scolarisation des enfants de moins de trois ans atteignait 35,5%, contre 11% en 2011.

Différents rapports soulignent la nécessité d'une meilleure coordination entre les différents acteurs, notamment entre l'échelon étatique et territorial, et d'une meilleure reconnaissance du rôle des départements et du bloc communal dans l'application de la politique d'accueil des jeunes enfants.

Face à ces constats, le Laboratoire de l'égalité organise, le 17 septembre prochain de 18h30 à 20h30, un Rendez-vous de l'égalité sur le thème « Développer les modes d'accueil des jeunes enfants pour faciliter l'emploi des parents », au Café Monde et Médias à Paris. (Inscriptions [ici](#))

Le Laboratoire propose de faire un état des lieux de la situation de l'accueil des jeunes enfants, d'identifier les blocages au développement des dispositifs d'accueil individuels et collectifs, d'échanger sur l'impact de cette problématique sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et d'envisager des solutions concrètes.

Une table ronde sera organisée pour débattre de ces différentes questions en présence de :

Hippolyte d'Albis, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et à l'université Panthéon Sorbonne, spécialisé en économie démographique,

Sylviane Giampino, psychanalyste et psychologue de la petite enfance

Olga Trostiansky, élue et présidente du Laboratoire de l'égalité.

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 1000 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tou-tes, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminé-es à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Marie Fromont (Coordinatrice) 07 86 80 22 87 / marie.fromont@laboratoiredelegalite.org

Olga Trostiansky (Présidente) 06 77 02 71 26

www.laboratoiredelegalite.org